



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2011

Membres présents :

Mme Ehrwein Luthi Jacqueline, MM. Simon Marcel, Guillen Fernand, Dutoit Jean-Pierre, Crisinel André, Charlton Brian, Sandoz Philippe, Vollenweider Marc-Aurèle, Haeberli Jean-Marc, Bujard Paul, Rousseil François, Mingard Philippe, Dizerens Louis, Huguelet Jacque, Suter François, Fontana Jacques, Bischoff Eric, Luthi Jean-Claude, Saïd Naaman, Favre Roger, Brönimann François, Krummenacher Louis-François, Hirt Pierre, Gregoire Bruno, Leuba Jean-Samuel et Oberson André.

Membres excusés :

Mmes Pilloud Marianne, Mingard Christine ; MM.; Coste Rodolphe, Aguet Raymond, Blondel Pierre-André, Ceppi Eric, Guillen Carlos, Rouge Olivier, Mingard Claude, Clerc Jean-Michel, Baron Pascal, Schlaeppli Pierre-Alexandre, Schlaeppli Robin, Gerber Ueli, Gay Claude-Alain, Imsand Marcel, Favre François, Rod Armand, Grivel Lucien, Deneriaz Christian et Paschoud Olivier.

1 Salutations du Président

Le Président Fernand Guillen salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h40.

2 Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le secrétaire Philippe Sandoz demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 8 juin 2010. Aucune remarque ne est formulée concernant le procès verbal et celui-ci est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

3 Rapport du Président

Le samedi 9 octobre 2010, notre vigneron de l'année, Ludovic Paschoud, nous a fourni un beau raisin, qui a sondé 82° oechsle. Pressé sous l'étroite surveillance de notre chef pressoir, François Suter, le moût a été parfaitement transformé en un chasselas tout prometteur que nous avons dégusté le vendredi 18 février 2011, chez Ludovic Paschoud.
Un grand merci pour cette soirée conviviale.

Le vendredi 25 mars 2011, jour de la « Dame », André et Marlyse, nous ont invité à une soirée de dégustation pour fins gourmets, merci à André et Marlyse pour votre accueil.

L'étiquetage a été effectué, le samedi 21 mai 2011 chez notre ami vigneron Jean-Louis Paschoud, un grand merci à Jean-Louis et Ludovic pour cet accueil chaleureux.

Sortie du 30^{ème} anniversaire du 3 septembre 2011, les fiches d'inscriptions délai : 15 mai 2011, reste encore quelque places libres.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Christine Mingard, notre dévouée caissière nous annonce son départ du comité pour la prochaine assemblée générale de l'année 2012.

Je ne voudrai pas oublier en passant, la bonne santé des comptes de l'association et de remercier chaleureusement la caissière.

Les traditionnelles soirées de rencontre des membres du comité se sont déroulées sans accros et de façon parfaitement cordiale, je profite pour remercier les membres du comité pour leur travail pour l'association, et un grand merci à tous pour votre confiance.

Votre Président : Fernand Guillen

4 Rapport de la Caissière

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'exercice 2010/2011 se solde par un bénéfice de Fr. 2'451,15.-, le nouveau capital étant de Fr. 25'023,35.-

Le solde de notre compte courant à la BCV est, au 1^{er} mai 2011, de Fr. 22'654,65.-

Le bénéfice assez élevé est essentiellement dû aux premiers paiements de la sortie du 30^{ème} (FR. 2'000.-), d'une légère augmentation du stock de vin, des ventes de vin et du bénéfice du Fin Naze.

Le stock des étiquettes et des verres diminuent tout à fait normalement et un amortissement d Fr. 370,55.- est comptabilisé dans les charges.

Le stock des vins se monte à Fr. 8'488,85.-. L'ajustement du stock, suite à l'inventaire, se monte à Fr. 393,65.-

Je rappelle que la différence d'année en année de cet ajustement est due à plusieurs facteurs.

Le prix varie s'il s'agit du Lutry ou du Villette, par l'interprofession vitivinicole, un millésime est amorti intégralement chaque année, la différence peut donc venir aussi du nombre de bouteilles restantes du millésime en question, et bien sûr la différence vient aussi du nombre de bouteilles vendues dans l'année et/ou utilisées lors de la pressée et du Fin Naze.

L'actif transitoire de Fr. 18.- concerne le solde des comptes de la pressée 2010.

Concernant les passifs transitoires fournisseurs et secrétariat, le montant de Fr. 7'094,40.- concerne le montant dû à notre fournisseur M. Paschoud, et le montant de Fr. 560.- est dû à notre secrétaire Philippe.

Pour les produits, presque toutes les cotisations sont rentrées, soit un montant de Fr. 8'730.-. Les ventes de vin et du Fin Naze se montent à Fr. 1'850.-

Pour les charges, rien de spécifique à signaler, les divers frais restent identique à peu près aux années précédentes, l'assurance annuelle est de Fr. 210.-, ces Fr. 420.- sont dû à une erreur de ma part dans les comptes 2009/2010 dans lesquels j'aurai dû comptabiliser Fr.210.- en transitoire.

Je remercie le comité de sa confiance et vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, mes meilleures salutations.

Votre trésorière Christine Mingard



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

5 Rapport des vérificateurs pour l'exercice 2010 – 2011

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs M. Olivier Paschoud et moi-même nous sommes réunis le 17 juin dernier au domicile de la caissière pour vérification.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2010-2011. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous remercions la caissière pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs,

D'accepter les comptes 2010-2011, tels que présentés.

De donner décharge à la caissière.

De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs Valentin Pilloud Olivier Paschoud

6 Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tel que présenté et donne décharge à la caissière et au comité et relève les vérificateurs des comptes de leurs mandats.

7 Admissions – démissions

Admissions :

Pendant l'exercice 2010/2011, les nouvelles inscriptions au sein de notre association sont au nombre de sept. Il s'agit des personnes suivantes :

MM. Deneriaz Christian, Favre Roger, Gregoire Bruno, Grivel Lucien, Lueba Jean-Samel, Saïd Naamann et Schlaeppli Robin.

Démissions :

En date du 2 mai 2011, nous avons reçu la démission de Mme Berney.Crisinel Marlyse. Le comité a pris acte de cette démission et remercie Marlyse pour tout ce qu'elle a apporté au sein de l'association en tant que membre, ainsi que durant les années où elle a fonctionné comme secrétaire.

Exclusion :

Au vu des multiples relances pour le paiement des cotisations, le comité a demandé à l'assemblée d'exclure M. Detraz Georges. Cependant, les cotisations dues ont été payées juste après l'assemblée générale et le comité a donc pris la décision de ne pas exclure M. Detraz, en lui demandant de faire diligence pour les années à venir.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

8 Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de M. Guillen Fernand, pour l'exercice 2011-2011, le secrétaire Philippe Sandoz a demandé sa réélection par applaudissement. M Guillen Fernand remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.

9 Election du Comité

Le secrétaire présente le comité pour sa réélection comme suit :

Président : Fernand Guillen
Vice-président : Olivier Rouge
Trésorière : Christine Mingard
Chef pressoir : François Suter
Archiviste : André Crisinel
Secrétaire : Philippe Sandoz

Et pour succéder à notre vigneron Ludovic Paschoud, c'est notre ami Olivier Rouge, vice-président qui a accepté cet honneur. Le comité ainsi que l'association le remercie d'avance pour avoir accepté de devenir le vigneron pour l'année 2011-2012.

10 Election des vérificateurs

M. Mingard Philippe est nommé 1^{er} vérificateur
M. Paschoud Olivier est nommé 2^{ème} vérificateur
M. Guillen Carlos accepte de fonctionner comme suppléant

11 Cotisation

Aucune modification n'est apportée par l'Assemblée. La cotisation reste donc a 150 fr.

12 Municipalité

Vu que M. Schlaeppli Pierre-Alexandre s'est excusé pour cette assemblée ordinaire, Fernand Guillen, président remercie la Municipalité pour son soutien et la collaboration du personnel communal pour les divers services rendus durant l'année écoulée et met à disposition le traditionnel carton de blanc.

13 Propositions individuelles, divers

Notre archiviste André Crisinel, fondateur du caveau « Le Fin Naze » depuis de nombreuses années, fait appel aux membres de l'association pour une relève en tant que responsable du caveau. Il est bien clair que toutes les informations seront données au nouveau responsable. André attend avec impatience son successeur.

Pas d'autres propositions



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Le Président lève l'assemblée générale ordinaire à 20h05 et invite les membres présents à boire le verre de l'amitié.

Un diaporama préparé par le secrétaire sur les divers événements de l'exercice a été présenté aux membres présents. (Pressée – dégustation et étiquetage)

Remise des diplômes

Le vigneron de l'année écoulée, M. Pschoud Ludovic recevra le diplôme de « Grand Palanchier » en remerciement de son travail pour l'année 2010/2011, lors du souper de clôture qui se déroulera à Cully le 14 juillet 2011.

Cette année, André Crisinel a envoyé les diplômes de dégustation du « Fin Naze » aux lauréats.

Au nom du Comité
Le secrétaire
Philippe Sandoz

POUR INFORMATION

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 14 juin 2012 à la salle Mafli.